



[comptabilité] calcul de remises cumulables

Par **Toulousaing**, le **23/05/2019** à **16:20**

Bonjour,

Je ne suis pas sûr d'être au bon endroit mais si un expert-comptable passe par ici, une réponse me serait agréable. :-)

J'ai posé à **AirBnB** la question suivante :

Ma question

Est-ce que les remises se cumulent, svp ?

Je suis un nouvel hôte, je propose 50% de remise pour une location mensuelle et 20% de remise aux trois premiers clients.

Vont-ils payer - 50% + - 20% ?

La réponse

Oui les offres se cumulent. Dans ce cas, pour un prix de 100€/nuit par exemple, pour un mois le tarif établi sera de :

$100 \times 30 = 3000$

$-50\% = -1500$

$-20\% = -600$

Total = 900€

Or, je pense que ce calcul est comptablement faux car la remise de 20% a précédence sur celle de 50. En effet, le fait de proposer une réduction (éventuelle) aux trois premiers clients est indépendant de la durée de la location, contrairement à la remise pour location mensuelle.

Le calcul correct me semble devoir être :

$100 \times 30 = 3000$ (ancien prix) - 20% = 2400 (nouveau prix) - 50% = 1200, ce qui est très différent...

Qu'en pense la Communauté, svp ?

Merci.

Par **Toulousaing**, le **26/05/2019** à **07:33**

up ?